DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A BEAUCHAMPS (SOMME) ABBAYE DU LIEU-DIEU

D. FRANÇOIS et P. TOUZET

A la frontière des deux départements de la Seine-Maritime et de la Somme, dans la vallée de la Bresle et en aval de Gamaches, subsistent encore aujourd'hui quelques vestiges de l'abbaye du Lieu-Dieu, de l'ordre de Cîteaux, dépendante de l'abbaye de Foucarmont (Seine-Maritime).

Située sur la commune de Beauchamps (Somme), cette ancienne abbaye est devenue un hameau ayant gardé le nom du monastère ; ce hameau se situe sur la rive droite de la Bresle, dans un secteur très marécageux, où canaux et étangs se disséminent sur toute la largeur de la vallée. Les graviers accumulés par la rivière dans le fond de la vallée sont, de nos jours, largement exploités.

Le terrain situé au sud et au nord de l'église, cerné par un canal de dérivation de la Bresle, fut l'objet, en février 1977 d'une demande d'ouverture de carrière. La Direction des Antiquités Historiques de Picardie procéda aux démarches habituelles de demande de sauvegarde du site, à tout le moins de vérification préalable de son intérêt archéologique. Quelques sondages effectués par M. Daniel FRANÇOIS, correspondant du canton, et par son équipe, permirent de constater que le sous-sol était resté intact depuis l'arasement du site à la Révolution, après la vente de l'abbaye en 1803.

Au siècle dernier, M. DARSY (1) signalait que l'abbaye du Lieu-Dieu paraissait « avoir pris la place d'un établissement gallo-romain. En effet, parmi les débris que couvre le gazon des herbages, on a rencontré fréquemment des monnaies romaines. D'un autre côté, en construisant en 1850 le moulin à blé de M. de FE-ROLLES, les ouvriers ont rencontré plusieurs pierres chargées d'inscriptions qu'ils ont malheureusement employées dans les fondations avant qu'on en ait eu connaissance. Peut-être sont-ce des pierres tumulaires des religieux? Cependant, quelques-unes de ces pierres sont entrées dans la construction de la ferme du Lieu-Dieu, qui portent des noms dont l'identité n'a pas été établie » (2). Ces dernières pierres tumulaires mentionnées par M. DARSY, sont encore en place sur les murs de la ferme.

M. l'abbé COCHET, dans sa « Notice sur l'ancienne abbaye du Lieu-Dieu » dénombre les richesses archéologiques de toute la vallée et de ses abords (3) : le camp de Mortagne, occupé dès le néolithique (Incheville, Seine-Maritime), l'agglomération gallo-romaine de Bois-L'Abbé (Eu, Seine-Maritime), sépultures mérovingiennes à Gousseauville (S.-M.), substructions gallo-romaines dans tout le fond de la vallée.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DU LIEU-DIEU

Vers l'année 1189, HUGO, quatrième abbé de Foucarmont, aurait envoyé un groupe de religieux sous la conduite de VIVARDUS dans une « aulnaie boisée et marécageuse » de la vallée de la Bresle (1).

Le 3 des Calendes de février de l'année 1191, une charte est octroyée par Bernard IV de SAINT-VALERY qui, du consentement de sa femme Aanor et de ses fils Thomas et Henri, donne à l'abbaye du Lieu-Dieu, « le lieu où ils habitent avec une aulnaie adjacente contenant 120 arpents que j'ai achetés de Rogon de BEAUCHAMPS » (2).

La même année, la fondation est confirmée par Guillaume, archevêque de Reims; deux années plus tard, par Thibaut, évêque d'Amiens (1).

En novembre 1195, Rogon de BEAUCHAMPS, du consentement de Marie, sa femme, de Godard et André, ses fils, donne à l'abbaye l'aulnaie où elle était construite et « dédommage Guillaume, vavasseur de BEAUCHAMPS, de ce qu'il pouvait y prétendre » (3). M. l'abbé DESTOMBE (4) note la contradiction qui existe entre la charte de 1191, octroyée par Bernard de SAINT-VALERY, et celle de 1195, par Rogon : « Bernard de SAINT-VALERY n'aurait-il pas tenu ses engagements? »

Il semblerait que l'abbé du Lieu-Dieu, VIVARDUS, fut déposé par le Chapitre Général, après 1198, en raison d'aliénation de biens (5). Ce fait est d'une grande importance pour l'étude archéologique des vestiges découverts. C'est OSBERT qui, en 1200, succède à VIVARDUS.

En 1203, le pape INNOCENT III, le sixième de son pontificat, par sa bulle du quatrième des Ides de novembre, signée de 14 cardinaux et de 3 évêques, confirme

⁽¹⁾ DARSY, « Description archéologique et historique du canton de Gamaches », Amiens, 1858.

⁽²⁾ Ce texte de M. DARSY a été repris mot pour mot dans la monographie sur Beauchamps par M. HOULLIER, curé de Beauchamps en 1903.

⁽³⁾ Abbé COCHET, « Notice sur l'ancienne abbaye du Lieu-Dieu », Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 1848, p. 303.

⁽¹⁾ Gallia Christiana, tome X.

⁽²⁾ Fonds Egerton Charters, nº 10, British Museum. Dom Villevieille, Trésor Généalogique, 81 (Bibl. Nat. Fonds Fr. 31 884 à 31 976). Prarond, «Histoire de 5 villes et de 300 villages » - 3º partie: Saint-Valéry et les cantons voisins, tome II, p. 351-352.

⁽³⁾ Dom Villevieille, 39, tome 10; DE BELLEVAL, « Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu », tome I, p. 95.

⁽⁴⁾ M. l'abbé DESTOMBE, « Deux chartes de l'abbaye du Lieu-Dieu », Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1er trimestre 1976.

⁽⁵⁾ Gallia Christiana, tome X, col. 1341. Canivez, «Statuta Capitularum Generalium Ordinis Cisterciensis, tome I, p. 227 et 258.

l'établissement de ce monastère avec les aumônes et les donations qui lui avaient été faites; et ceci, grâce à un certain Jean ROSSEL (ou ROSEVEL) d'Abbeville qui alla à Rome à ses propres frais obtenir du Saint-Siège cette confirmation. Pour le remercier de sa charité, Robert, abbé de Foucarmont et OSBERT ordonnent en l'an 1209, un service solennel à sa mort (1). Ce service funèbre dans les lieux de l'abbaye impliquait-il également une inhumation dans les mêmes lieux?

Dans « Gallia Christiana » (2), il est indiqué que Bernard de SAINT-VALERY est décédé le 3 septembre 1207 et enterré « dans ce même lieu » (il est question d'une chapelle de l'église abbatiale du Lieu-Dieu) « le septième jour du mois ». Comme le gisant découvert à Lieu-Dieu porte l'épitaphe dédiée à Rogon de BEAU-CHAMPS, faut-il conclure que Bernard de SAINT-VA-LERY bénéficia lui aussi d'un tel privilège ?

La même année 1207, Thomas de SAINT-VALERY, fils de Bernard, s'empresse de confirmer les donations faites par son père (3).

En janvier 1215, « Rogon de BEAUCHAMPS, dit de BOUVAINCOURT », remet à l'abbé du Lieu-Dieu, du consentement de Marie sa femme, un muids de blé de rente qu'il prenait de la grange de ladite abbaye à Embreville (4).

En mai 1216, André de BOUVAINCOURT, chevalier, fils de Rogon, souscrivit la donation d'une rente d'un muids de blé sur le moulin de Beauchamps (3).

Ces deux événements rapprochés donnent à penser qu'entre le mois de janvier 1215 et le mois de mai 1216, Rogon de BEAUCHAMPS est décédé, laissant la succession à ses fils. En tous les cas, en 1223, une charte de donation mentionne que « Marie de BAUCHEN » est veuve de « Messire Rogon de BOVENCOURT » (5).

La Charte de juillet 1254 apporte une précision très importante pour l'histoire de l'abbaye : Jean, chevalier, sire de BEAUCHAMPS, donne à l'abbaye une aulnaie pour y bâtir l'église de ladite abbaye (6). L'église n'était-elle donc pas encore bâtie à cette date, ou bien peut-on penser qu'une première église, de fortune, fut remplacée en 1254 par une autre plus vaste? La dallage mis au jour appartient-il à l'église construite durant la deuxième moitié du XIIIe siècle?

L'abbaye, après des débuts difficiles, commence à connaître au XIIIe siècle une prospérité due essentiellement aux nombreuses donations qui lui sont faites. C'est ainsi que le Comte de Dreux, Louis d'Etampes, duc d'Athènes et Charles d'Artois, Comte d'Eu, font partie de ces donateurs. Dans « Gallia Christiana », (2), il est même précisé qu'une messe quotidienne est célébrée pour leur âme dans la chapelle (ou absidiole) où « gisent les os de ceux-ci ». (Extrait d'un manuscrit de Foucarmont).

- (1) P. IGNACE, « Histoire Ecclésiastique de la Ville d'Abbeville et de l'archidiaconé du Ponthieu au diocèse d'Amiens », Paris, 1646, in 4º, p. 471.
- (2) Gallia Christiana, tome Ll, col. 329.
- (3) Fonds Egerton Charters, n^{o} 11, British Museum. Dom Villevieille, 22, 81.
- (4) DE BELLEVAL, op. cit., tome II, p. 39.
- (5) Dom Villevieille, X, 86.
- (6) Dom Villevieille, X.

Un testament du Seigneur Guillaume DU CAISNOY, daté du 10 août 1354 nous apprend que ce seigneur demandait à être enterré dans l'église du Lieu-Dieu (1)

Cette abbaye subit semble-t-il au moins trois destructions partielles ou quasi-totales (2):

- en août 1415, l'abbaye est dévastée quand Henri V passa la Bresle à Goussainville en face de l'abbaye (aujourd'hui en Seine-Maritime);
- en 1472, elle fut détruite par les Bourguignons et rebâtie dans le courant du XVIe siècle;
- en 1638, elle fut ruinée par les Calvinistes, reconstruite à la fin du XVII^e siècle.

A la fin de la Révolution enfin, ses archives sont transportées à Abbeville où plusieurs incendies (dont certains volontaires) ont très probablement détruit ces documents; enfin l'abbaye dans ses parties principales fut arasée et les pierres dispersées. Il ne reste aujour-d'hui qu'une tour et un bâtiment d'exploitation datés du XVIIe siècle; le restant est en torchis. On devine très aisément l'emplacement du cloître du petit et du grand jardin, lesquels ont gardé leur clôture. L'église et les bâtiments agricoles ont disparu. Un plan du XVIIIe siècle montre l'abbaye telle qu'elle se présentait au moment de sa destruction (Fig. 1).

LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES (PREMIERES CONSTATATIONS)

Une tranchée de 12 m de long sur 1,10 m de large et de 1 m environ de profondeur, fut établie à la suite d'un décapage à la pelle Poclain, qui avait mis au jour une structure de pierres appareillées. Cette tranchée située suivant un axe légèrement en oblique par rapport aux murs de la ferme actuelle a permis de mettre en évidence deux murs arasés enserrant le pavage primitif de l'église encore en place (Fig. 2).

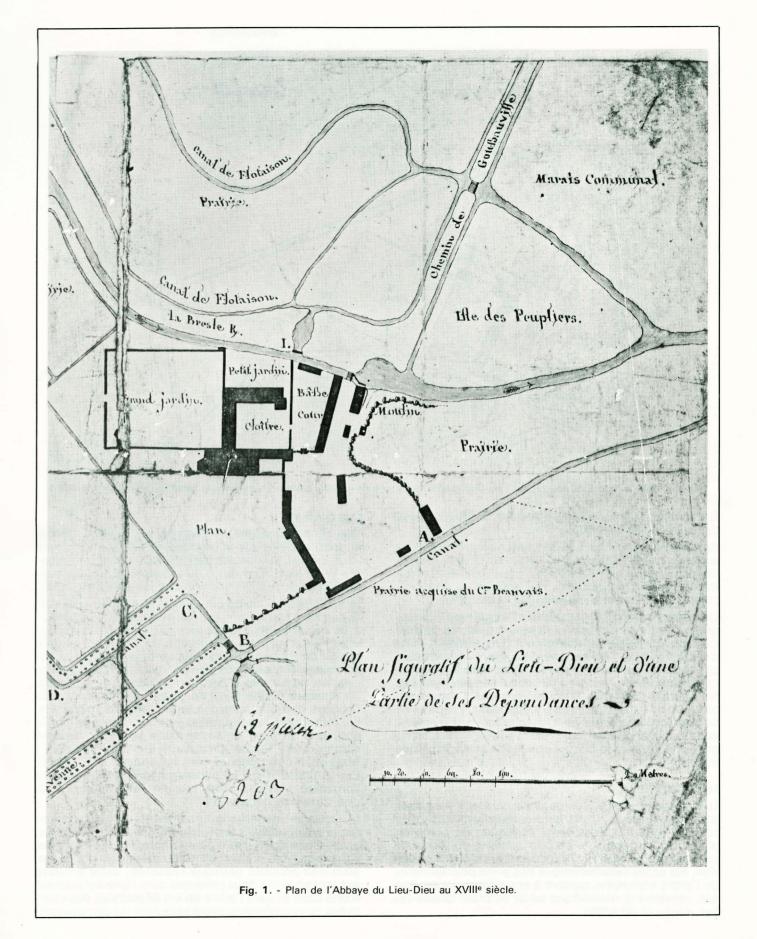
Plan des structures et niveaux d'occupation

Le plan des structures montre les deux murs arasés et du côté Nord de la tranchée, à hauteur de la première tombe, une grosse maçonnerie qui devait être un pilier appartenant à la deuxième occupation du site.

La stratigraphie, à l'extérieur comme à l'intérieur des murs, au-dessus du pavage en place, est parfaitement horizontale. On n'y a décelé aucun élément de datation solide. On s'aperçoit d'autre part que le mur Nord fut repris au moins une fois; mais la stratigraphie n'est pas encore assez claire pour y déceler les deux niveaux.

Quant à l'intérieur de l'église, toujours au-dessus du pavage en place, fut construit le pilier qui doit dater de la même période que celle de la réfection du mur Nord. Deux stratigraphies se dessinent:

- au Sud, entre le pilier et le mur Sud, une couche de remblai assez uniforme repose sur le pavage;
- au Nord, entre le pilier et le mur Nord, au-dessus du remblai, une couche de carreaux vernissés cassés
- (1) BEAUVILLE, Documents inédits, tome IV, 77 (Archives de la Somme).
- (2) Archives de la Bibliothèque de la Société des Antiquaires de Picardie : « Etat des monastères, commanderies, églises, paroisses et prieurés ».



256

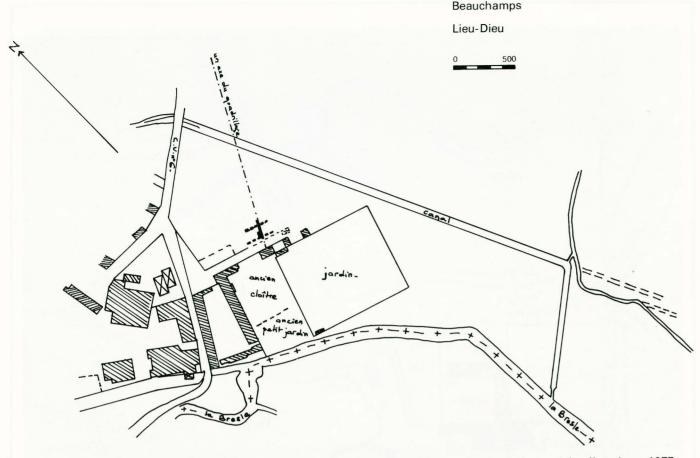


Fig. 2. - Plan cadastral du hameau du Lieu-Dieu (partie de l'ancienne abbaye) avec la situation de la tranchée effectuée en 1977.

fait penser qu'un deuxième dallage a dû être posé dans un deuxième temps.

Appuyée au mur Nord, la construction présente une sorte de marche tournante. Est-ce un départ d'escalier ou un autre mur ? L'extension des fouilles permettra de mieux comprendre cette amorce de stratigraphie et de structures révélées par la tranchée.

On constate donc dans un premier temps que la stratigraphie est peu profonde (au moins jusqu'au pavage daté du XIIIº siècle) et révèle pour l'instant deux états d'occupation de l'église. Les deux murs ne semblent pas avoir de lien avec le pavage dont l'axe est légèrement oblique par rapport à eux et qui semble filer sous les premières assises. D'après les textes, l'abbaye subit au moins trois désastres. Cependant, l'abbaye ne fut pas forcément ruinée à chaque fois entièrement, et la fouille en profondeur n'étant pas terminée, on ne peut encore faire le bilan d'une étude stratigraphique incomplète.

Le pavage

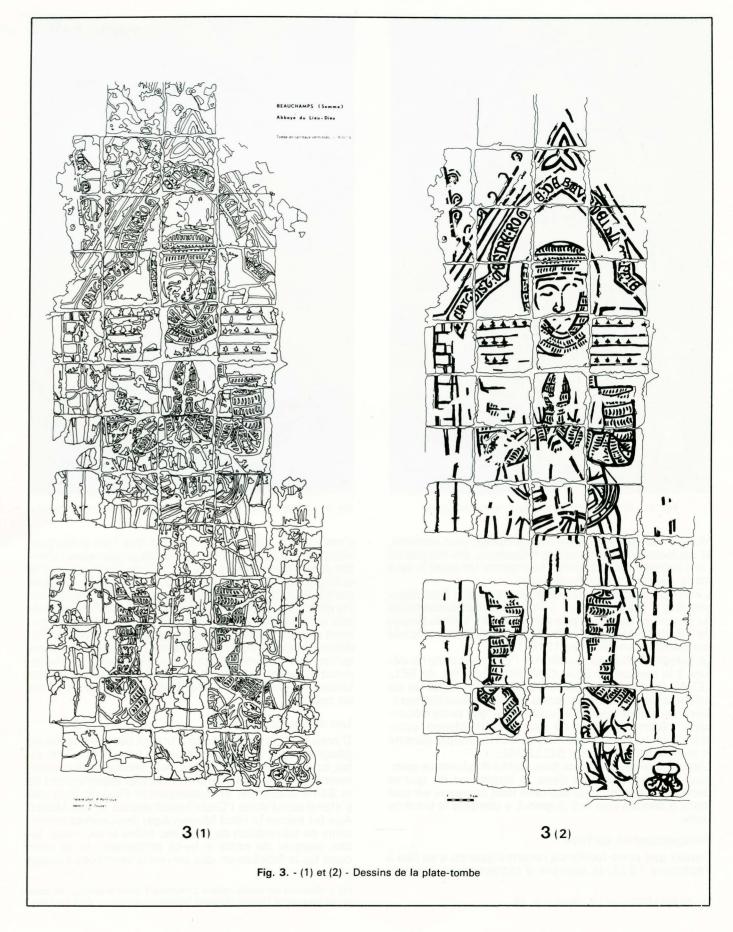
Le pavage en place, composé de carreaux vernissés jaunes et verts ou violets foncés, mesurant 0,15 m de côté et 0,03 m d'épaisseur, assemble de place en place, cinq carreaux de couleur sombre, en forme de croix. Ce décor assez sobre, dépourvu de figure historiée, est assez caractéristique des principes rigoristes de l'ordre cistercien, surtout à ses débuts. Le pavage est, semble-t-il, installé sur un lit de craie tassée assez mince et de sable.

Les tombes

Deux tombes ont été révélées par les fouilles. Cellesci sont inscrites sur le pavage en carreaux vernissés et se situent chacune de part et d'autre de l'axe probable de l'église. Environ 0,90 m séparent les 2 sépultures, larges de 0,80 m environ et longues de 2,25 m.

a) La tombe située du côté Nord se remarque par l'affaissement du terrain en cet endroit et par l'uniformité de la couleur jaune des carreaux qui la recouvrent. En effet, cette inhumation est délimitée par une bande de carreaux vernissés verts qui entoure l'assemblage des carreaux jaunes : aucune figure ni inscription ne permet d'identifier la personne inhumée. Sa situation à proximité du gisant, fondateur laïc de l'abbaye doit-elle faire penser au fondateur religieux, qui ferait ainsi le pendant au premier? Dans ce cas, le problème se pose de savoir qui a pu être considéré comme étant l'abbé fondateur? Est-ce VIVARDUS? Mais celui-ci fut déposé vers les années 1199-1200. Est-ce OSBERT qui lui succéda? Mais il ne peut être considéré véritablement comme fondateur. Est-ce une troisième personne?

b) La deuxième inhumation présente un gisant inscrit sur le pavage (Fig. 3 et 4); le défunt en cotte de maille, armé d'une épée, les mains jointes, les yeux fermés, est allongé, les pieds tournés du même côté, à droite, sous une arcature gothique redentée; cette arcature est soutenue par deux colonnes dont l'une est pourvue d'une base et dont l'autre en est dépourvue, deux carreaux noirs uniformes ayant remplacé les carreaux pri-



258



Fig. 4. - (1) Le gisant en carreaux vernissés (idem)

mitifs; ces colonnes sont maçonnées à leur sommet, et soutiennent des pinacles à fleurons. Au-dessus de l'arc redenté qui enferme l'inscription, un motif à trois lobes décore l'angle du sommet.

L'inscription est en français picard : « Chi Gist Messire Rog () de Bau () e (). Pries () ». La personnalité du gisant ne fait donc pas de doute : il s'agit de Rogon de BEAUCHAMPS, dit de BOUVAINCOURT, décédé vraisemblablement vers 1215-1216.

Le blason ne fait que confirmer l'appartenance du défunt à la maison de BEAUCHAMPS. En effet, de BELLEVAL (1) décrit ce blason comme étant fascé de six pièces d'hermine et de sinople. Il tente même de reproduire ce blason mais fait une erreur que cette découverte récente permet de rectifier : le blason commence en haut par l'hermine et non le sinople comme le suggère le dessin de BELLEVAL.

L'ensemble des carreaux tumulaires du gisant se compose de sept carreaux dans la largeur et de quinze dans la longueur : cela fait cent cinq carreaux en tout (dont quelques-uns ont disparu), y compris la bordure

Prospection en surface

Depuis que cette fouille de reconnaissance a eu lieu à l'automne 1977, la carrière d'extraction de graviers

(1) de BELLEVAL, op. cit., tome II, p. 39.



Fig. 4. - (2) Le caveau de la tombe de Rogon de Beauchamps après sa fouille

s'est ouverte sur tout un secteur que l'on présumait vierge de structures enfouies. Cette présomption semble se confirmer au fur et à mesure de l'extension de la carrière (1); en revanche, la surveillance des travaux par M. FRANÇOIS a permis de sauver en allant une série de fosses-dépotoirs contenant des carreaux vernissés en quantité importante; ces carreaux appartiennent manifestement à des époques différentes (taille, décor, facture très variés) et montrent la grande place qu'on leur accordait depuis l'origine dans le revêtement du sol de l'église et vraisemblablement d'autres bâtiments de l'abbaye. Une étude de ces carreaux est en cours.

Les carreaux vernissés

D'ores et déjà, cette étude s'inscrit dans un contexte géographique et historique assez bien connu : en effet, on sait combien la Basse-Normandie, particulièrement le secteur qui comprend l'actuel département de la Seine-Maritime, et également le Pays de Bray (qui s'étend aussi dans l'Oise) furent depuis le Bas Moyen Age (et même le Haut Moyen Age) des centres importants de fabrication de poteries, tuiles et carreaux. Un des aspects de cette activité artisanale de la terre cuite fut la fabrication des carreaux vernissés à usage

(1) L'absence de micro-reliefs contrastait avec le secteur bosselé où se trouvaient l'église et divers bâtiments annexes, déjà repérés.

funéraire. Paradoxalement, on en sait beaucoup moins sur ce chapitre; les découvertes, fort peu nombreuses, effectuées pour la plupart au siècle dernier, sont généralement fragmentaires et consistent en 2 ou 3 carreaux entiers, lesquels sont actuellement dans des musées. Il n'existe plus de tombes en carreaux vernissés, intégralement sauvegardées : celles qui furent découvertes à l'abbaye de Jumièges au siècle dernier ont disparu ; il n'en reste que le dessin, heureusement exécuté avant leur disparition, consigné dans la collection de dessins de tombeaux des églises de France (1), déposée à la Bibliothèque de l'Université d'Oxford.

Le pavage de l'abbaye de Beauchamps avec la figuration d'un gisant et la présence d'autres tombes non figurées, a du être confectionné par les ateliers de fabrication de carreaux de pavage de l'abbaye mère, à Foucarmont (Seine-Maritime). Cette abbaye, en outre, est proche de Beauchamps, située à environ 25 kms. Il est donc probable que le pavage provient de l'abbaye de Foucarmont (2).M.-L. de VESLY, dans son ouvrage (3) précise même la date : « en 1130, il existait à Foucarmont une fabrique de pavés que les moines de l'abbaye avaient créée ».

La récente découverte de Beauchamps donne l'occasion de faire resurgir la question des tombes en carreaux vernissés et d'approfondir leur étude, sans compter qu'elle restitue un ensemble homogène (dont il manque peu de pièces) et unique qu'il est enfin possible de préserver.

- (1) Bibl. Bodléienne, Cahiers de Gaignières, mss.
- (2) Abbé DECORDE, *Pavage des églises dans le Pays de Bray,* Revue de l'Art Chrétien, 1857, p. 482.
- (3) L. de VESLY, La céramique ornementale en Haute-Normandie pendant le Moyen Age et la Renaissance, Congrès du millénaire de la Normandie, Rouen, Imprimerie L. Gy, 1912, tome II, p. 189-263, 43 fig., XXIII planches.

